

## Portrait de El hadj Amadou AMANI

El hadj Amadou AMANI est Coordonnateur de la Section d'Appui à la Justice et à l'Administration pénitentiaire de la MONUSCO au Sud-Kivu. C'est un homme de haute taille, le visage souriant, les yeux vifs, la physionomie calme, l'air sûr de lui. Derrière sa carrure imposante se cache un cœur sensible, humble et généreux. Je m'en aperçois à la réponse qu'il me donne quand je lui demande de me relater quelques-uns de ses meilleurs souvenirs (Des



souvenirs, je me dis, sa longue et riche carrière professionnelle dans le monde judiciaire doit en receler des milliers !). Mais il évoque plutôt le jour où, sur une route déserte en Haïti il y a quelques années, il a aidé une vieille dame à remettre son âne sur pieds. *«L'âne, lourdement chargé de charbons, s'était écroulé et restait couché sur la route reliant Cap-Haitien and Fort-Liberté,»* dit-il. *“Et depuis plusieurs heures, sous le soleil accablant, la pauvre veille femme épuisée attendait avec résignation un secours de plus en plus hypot héti que quand la Providence m'a conduit à cet endroit-là,»* me confie-t-il, ajoutant que le fait d'avoir pu l'aider représente pour lui l'un des moments les plus précieux de son existence. Le fait remonte à la période, 2002-2005, où Amadou AMANI était encore en poste en Haïti, travaillant dans un projet « Etat de droit » du PNUD, comme spécialiste de la Chaîne pénale.

L'un de ses rêves de jeunesse était de devenir médecin mais, réalisant que les mathématiques, la chimie, la physique et la biologie, etc., n'étaient pas son fort, il a opté pour des études de droit. Son parcours de formation sera ainsi couronné par une Maîtrise ès Sciences



Juridiques (option droit judiciaire privé) de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, au Sénégal, et un Diplôme de Magistrat de l'Ecole Nationale de la Magistrature (ENAM) de Paris en France.

Une fois ces titres en poche, Amadou AMANI retourne dans son pays, le Niger, où, après son Service Civique, il devient juge – fonction qu'il exerce 14 ans durant, soit de 1988 à 2002. En parallèle, le juge enrichit son cursus et acquiert davantage d'outils juridiques et techniques en suivant plusieurs cours spécialisés. Et notamment le cours de contentieux administratif à l'Institut International d'Administration Publique (IIAP) de Paris, et celui de droit des affaires à l'Institut des Affaires Publiques (IAP) de Charleroi en Belgique. Dès lors, rien d'étonnant qu'il ait pu successivement gravir tous les échelons de la pyramide judiciaire : juge d'instruction, juge de paix, Président de tribunal, Procureur de la République, Président de Chambre d'accusation (chambres civiles et criminelles) et Premier Président de Cour d'Appel. Il se verra par la suite nommer Directeur National des Affaires Judiciaires et du Sceau, au Ministère de la justice à Niamey. Et ce n'est pas tout. Amadou AMANI a exercé d'autres fonctions connexes, notamment celle de Président de la Commission électorale (plusieurs fois) ; Président de la Commission nationale de lutte contre la drogue ; et Enseignant vacataire à l'Université, à l'ENA et dans les instituts de formation. Autant de services rendus à son pays lui ont valu d'être honoré du titre de Chevalier de l'Ordre National du Niger.

J'ai demandé à Amadou AMANI, magistrat chevronné avec de nombreux procès et dossiers civils et criminels à son actif, de nous faire part de ce qu'il retenu de ses expériences dans les juridictions de son pays. Voici son témoignage qui reflète bien des valeurs et principes qui ont forgé son caractère et sa personnalité : *« j'ai appris à mieux connaître et mieux aimer ce métier qui exige de celui qui l'embrasse passion, modestie, patience et fierté tout à la fois. J'ai appris que juger, c'est aimer écouter, essayer de comprendre et vouloir décider. Et qu'il ne faut jamais mépriser le droit national et les normes internationales, la règle de droit préexistante et objective. En outre, j'ai appris qu'il faut toujours avoir égard à la personne qui souffre dans sa liberté, dans sa réputation, dans sa vie familiale et affective. J'ai également appris que lorsqu'un homme ou une femmes se présente devant un juge indépendant et libre, il/elle ne doit pas se sentir humilié(e) avant que justice soit faite. J'ai enfin appris qu'un juge ne devrait se préoccuper que de la confiance qui doit lui être portée et du respect qui lui est du ; que cette confiance et ce respect sont le seul titre de légitimité du juge.»*

Fort de ces acquis, il intègre la MONUSCO en 2005, comme Conseiller aux Affaires juridiques et Coordonnateur régional de la Section d'Appui à la Justice et à l'Administration pénitentiaire, d'abord à Kinshasa et aujourd'hui à Bukavu.

A plusieurs reprises, il a assuré l'intérim du Chef de bureau en l'absence du titulaire. Ce qui lui a donné la possibilité de participer à des forums de hauts niveaux où se discute la stratégie de mise en œuvre des résolutions du Conseil de Sécurité des Nations Unies portant mandat de la Mission, ainsi que la préparation du plan d'action.

C'est cette somme d'expériences et de connaissances qu'il a pu partager avec les juges Congolais dans le cadre de ses fonctions de Conseiller aux Affaires judiciaires à Kinshasa et à Bukavu. En effet, ses tâches consistent à appuyer les efforts du Gouvernement de la RDC visant à établir un système judiciaire démocratique, indépendant et professionnel, et à lutter contre l'impunité des crimes graves commis dans le pays, y compris les violences sexuelles, notamment en garantissant aux victimes le droit d'accès à la justice civile et militaire.



En outre, Amadou AMANI exerce un rôle important pour promouvoir l'action et la collaboration entre sa Section et les autres Sections de la Mission, et avec les agences onusiennes, les autorités nationales, et cela a contribué de manière significative à gagner leur confiance.

Dans la cadre des efforts visant la professionnalisation des institutions judiciaires, l'appui technique d'Amadou AMANI auprès des autorités judiciaires, à Kinshasa et Bukavu notamment, a été essentiel à l'analyse du système judiciaire, l'identification des dysfonctionnements dans la chaîne pénale, des causes de blocage dans les procédures, la recherche et proposition de solutions et mesures pour faire avancer les dossiers et réduire les détentions irrégulières. Ses conseils techniques fournis dans le cadre de l'élaboration des projets de lois essentielles et de la Constitution de la RDC ont également été appréciés ; de même que son appui à la mise en place d'un mécanisme de résolution du contentieux électoral en RDC. Amadou AMANI a, en outre, participé à la formation des Officiers de la Police Judiciaire, des membres des organisations de la

société civile, dont les associations des femmes. Il compte à son actif plusieurs séminaires de formation organisés pour améliorer les compétences professionnelles des magistrats et greffiers dans diverses juridictions. Il a, en outre, élaboré et dispensé des modules de formation à l'intention des officiers généraux et supérieurs, sous-officiers et gradés, et hommes de troupe de l'armée congolaise avec pour objectif de vulgariser auprès d'eux les codes et règles de discipline militaire, et de les sensibiliser à la prévention des violations des droits de l'homme.

Sa contribution au renforcement du système judiciaire, à la restauration de l'autorité de l'Etat et à l'instauration de l'Etat de droit en RDC lui a valu des témoignages de satisfaction et deux Certificats de Mérite de la part de la partie gouvernementale.

Le Colonel Mutanzini M., premier Avocat général des FARDC, témoigne : *« Ce fonctionnaire de l'ONU est un travailleur acharné, consciencieux et toujours disponible. J'ai toujours été impressionné par son sens élevé de la justice. Grâce à lui, la justice militaire a cessé d'être déconsidérée et est aujourd'hui fréquentable. »*

*« Amadou AMANI est connu pour ses qualités professionnelles et morales, son intégrité, son humilité, son sens élevé du leadership et son esprit d'équipe, »* soutient, de son côté, Biliaminou Alao, responsable de l'Information publique de la Mission à Bukavu. *« Il a su gagner l'estime et la confiance de ses collègues de travail, de ses chefs hiérarchiques, et de ses partenaires nationaux et internationaux. Il demeure un modèle d'excellence dans les différents aspects de la vie. Il est perçu comme une personne très chaleureuse, sensible, communicative et sympathique ».*

D'autres témoignages soulignent *« ses qualités personnelles et professionnelles »* grâce auxquelles *« il a su soigner ses relations avec tout le monde, côtoyer et interagir avec les personnes de toutes origines et de tous les secteurs de la société : simples habitants de villages, paysans, autorités et leaders locaux, ONG nationales et internationales, secteur privé, administration publique et membres du gouvernement et corps diplomatique. »*

Charles Frisby, son supérieur hiérarchique, note pour sa part : *“Amadou AMANI possède des qualités solides de manager. Il sait déléguer avec le minimum de supervision. Son bon jugement lui permet de prendre les décisions opportunes après analyse de la situation.”*

Marié et père de six filles, El hadj Amadou AMANI partage son temps libre entre vie de famille, lecture et sport.